

PARACHAT

CHÉMINI

22 MARS 2014
20 ADAR II 5774

822



HILLOULOT

- 20 Adar II Rabbi Yoël Sirkich "Le Bayit Hadach"
 - 21 Adar II Rabbi Elimelekh de Liznesk "Le Noam Elimelekh"
 - 21 Adar II Rabbi Itshak Elhanan de Kovna
 - 22 Adar II Rabbi Itshak Meïr de Gour
 - 23 Adar II Rabbi Yochiahou Pinto "Le Rif de Ein Yaacov"
- Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 18:46 18:36 18:33

Ferme 19:54 19:40 19:36

LE DÉVOUEMENT D'AHARON ENVERS ISRAËL

Rabbi David Pinto Chlita

« Aharon éleva les mains vers le peuple, le bénit, et descendit après avoir fait l'expiatoire, l'holocauste et les rémunérateurs » (Vayikra 9, 22).

Les commentateurs s'interrogent sur le sens de l'expression « il descendit ». Aharon était-il donc sur un endroit surélevé pour devoir en descendre afin de bénir le peuple ? Ils expliquent que Moché a monté le Sanctuaire le matin et l'a démonté la nuit pendant sept jours, et le Saint béni soit-Il n'était pas venu faire reposer Sa Chekhina parmi eux, c'est pourquoi Aharon s'est mis à soupçonner que ce retard était peut-être dû au fait qu'Il lui en voulait d'avoir provoqué indirectement la faute du Veau d'Or. Bien qu'il ait eu de bonnes intentions, et qu'il ait cherché à détourner l'attention des bnei Israël en les occupant à chercher de l'or pour que Moché soit revenu le temps qu'ils le rassemblent, comme ils étaient remplis d'enthousiasme pour la faute, ils ont trouvé le temps de faire le Veau encore avant que Moché ne descende, si bien qu'elle retombait aussi sur Aharon. Il craignait que le Saint béni soit-Il lui en veuille et retarde en conséquence la venue de la Chekhina, et dans sa peine il s'est tourné vers Moché et lui a raconté son souci. Moché et Aharon entraient pour prier que Hachem fasse rapidement descendre la Chekhina, le souci d'Aharon grandissait, et Moché le consolait en lui disant que la faute n'avait pas dépendu de lui, la preuve en étant que Hachem l'avait choisi pour être cohen gadol.

Aharon savait qu'il devait faire quelque chose qui provoquerait la descente de la Chekhina, c'est pourquoi il a cherché à s'élever dans la qualité de l'humilité, et à éliminer radicalement en lui toute trace d'orgueil. C'est ce que dit le verset : « Aharon descendit », cela signifie qu'il s'est fait descendre lui-même, il s'est abaissé devant le peuple et a élevé les mains pour le bénir. Nous devons encore expliquer pourquoi Aharon a voulu s'élever justement dans la qualité de l'humilité et se débarrasser de toute trace d'orgueil. L'explication en est qu'il craignait que son statut de cohen gadol et les vêtements somptueux dont il était revêtu ne provoquent chez lui de la suffisance, c'est pourquoi il s'est débarrassé de tout soupçon d'orgueil pour être véritablement prêt et digne de ce que la Chekhina descend par l'offrande des sacrifices. Aharon se considérait comme un simple cohen et non comme le cohen gadol, il est descendu vers le peuple et l'a béni dans l'esprit que même la bénédiction d'un homme simple a une certaine importance. Quand le Saint béni soit-Il a vu l'intériorité d'Aharon, et son désir de s'élever dans l'humilité, qui est la racine de toutes les qualités, Il a immédiatement révélé Sa gloire aux yeux de tout le peuple, ainsi qu'il est dit : « Il descendit après avoir fait l'expiatoire, l'holocauste et les rémunérateurs », et immédiatement après : « La gloire de Hachem se montra à tout le peuple. »

L'auteur de Noam Elimélekh explique ainsi ce verset : « Le tsaddik est constamment en état d'attachement aux mondes supérieurs, mais à cause de son aspiration constante à ce que Hachem fasse du bien au peuple d'Israël et lui accorde abondance et bénédic-

tion, il descend un peu de son niveau et de son attachement. Pourtant, cette descente est en soi positive, car lorsque les hommes sont témoins de son attachement à D. et de son désir de leur faire du bien, cela fait entrer dans leur cœur la crainte et l'amour de D., et ils s'éveillent à vouloir Le servir. » Dans la suite, il ajoute que « Il le bénit et descendit après avoir fait l'expiatoire, l'holocauste et les rémunérateurs » signifie qu'il est ainsi descendu de son niveau, car le tsaddik vérifie où il en est à chaque instant, de crainte d'avoir fauté de façon imperceptible ou en pensée, et il est sans cesse en état de repentir. Cela se trouve en allusion dans les expiatoires et les holocaustes, qui viennent pour expier les pensées, tandis que les rémunérateurs font allusion à l'attachement à D. avec lequel il fait la paix dans les armées célestes. A cause de son désir, il descend un peu de ces niveaux.

Essayons d'expliquer cette notion que le tsaddik se trouve toujours attaché aux mondes supérieurs, mais que son désir de faire du bien aux bnei Israël entraîne un léger détachement des mondes supérieurs. Cela signifie que la bienveillance envers le peuple d'Israël qui se trouve en bas dans des mondes moins élevés le fait descendre de son attachement aux mondes supérieurs. Et en vérité, c'est une bonne chose, car lorsque le peuple d'Israël s'aperçoit que le tsaddik a un si grand amour pour lui, la crainte et l'amour de Hachem s'éveillent en son cœur et il désire Le servir de tout cœur. Aharon était également habitué d'un grand désir du bien du peuple d'Israël et aspirait à le bénir. Mais pour le bénir, il fallait descendre un peu de son niveau élevé et de son attachement aux mondes supérieurs. L'auteur de Noam Elimélekh explique que les tsaddikim ont l'habitude de constamment s'examiner de peur qu'il y ait en eux un vague soupçon de faute, ou de mauvaises pensées. Aharon le faisait aussi, et dans sa grande humilité il ne se permettait pas de s'immobiliser, mais s'examinait de peur d'avoir déclenché la colère du Ciel et de devoir se repentir de quelque chose pour que le Saint béni soit-Il puisse faire descendre la Chekhina sur le peuple d'Israël. C'est le sens du verset « il descendit après avoir offert l'expiatoire et l'holocauste », allusion aux sacrifices qui viennent expier les mauvaises pensées, alors que les rémunérateurs font allusion à l'attachement à Hachem, qui engendre la paix dans les armées célestes. Mais avec tout cela, son amour pour le peuple d'Israël l'a poussé à descendre un peu de son niveau.

Nous ne devons surtout pas dire qu'Aharon a failli par orgueil, ce qui correspond à la faute de l'idolâtrie, mais au contraire que c'est cela la voie du tsaddik : se trouver sans cesse en état de repentir même pour des fautes qu'il n'a pas commises. Et de cette façon, les fautes des bnei Israël sont effacées et ils s'élèvent dans les niveaux de la sainteté et de la pureté, au point d'engendrer la paix dans les armées célestes et que le Saint béni soit-Il puisse faire résider Sa Chekhina parmi eux. C'est pourquoi le peuple d'Israël a été rempli d'une grande joie en voyant descendre la Chekhina, il a pris conscience de l'importance du huitième jour, où la Chekhina était descendue, et a compris que ce n'était pas une sanctification unique, mais que cette Chekhina continuerait à l'accompagner à jamais, même dans son exil après la destruction du Sanctuaire et du Temple.

Le soldat juif casher

« Afin qu'on distingue l'impur d'avec le pur, et l'animal qui peut être mangé de celui qu'on ne doit pas manger » (Vayikra 11, 47)

Lorsqu'on a vidé le cimetière juif de la capitale de Lituanie, Kaunas, en raison de contraintes locales, on a trouvé deux tombes contenant deux corps entiers, sans aucune décomposition. Il s'agissait des corps du Rav de la ville de Kaunas et d'un simple soldat juif dont la pierre tombale indiquait « le soldat juif casher »...

L'étonnement au sein de l'assemblée de la 'hevra kadicha a suscité un immense intérêt : tous étaient extrêmement surpris que ce simple soldat ait mérité que son corps, le seul parmi ceux de tous les habitants, soit resté intact pendant tant d'années, sans montrer aucun signe de décomposition. Quelle chose incroyable !

Les membres de la 'hevra kadicha ont pris l'initiative de se renseigner davantage sur le sujet, et après maints efforts, ils ont réussi à mettre la main sur « l'encyclopédie de la communauté » de la ville de Kaunas. L'histoire de ce soldat juif y était longuement relatée.

Dans cette encyclopédie, on racontait la vie de ce soldat né dans un foyer modeste chez des parents fortement empreints de crainte divine et qui avaient veillé à ce que dès son plus jeune âge, leur fils ne mange pas d'aliments interdits. Plus d'une fois, ils s'étaient privés pour lui donner des aliments permis, afin d'éviter de le nourrir avec des aliments qui ne seraient pas d'une bonne cacherout.

Cette conduite stricte l'a profondément imprégné, si bien que le soldat a constamment veillé à ne pas toucher à de la nourriture interdite.

Mais en grandissant, il a été contraint par le décret de l'époque à être enrôlé dans l'armée et à travailler durement. Evidemment, dans son environnement militaire, la nourriture n'était pas cachère, et lui, qui avait toujours fait très attention à ce qu'il mangeait, avait refusé de s'écarter de son habitude.

Ce soldat juif se procurait donc de la nourriture en-dehors du cadre de l'armée, en employant n'importe quel moyen et au prix de grands efforts. A chaque fois qu'il le faisait, cela comportait des risques sérieux qui pouvaient lui coûter la vie.

Un jour, alors qu'il se dévouait pour la mitsva, il a été pris à l'entrée de la base militaire avec dans son sac de la nourriture cachère qui lui avait été fournie par un juif des alentours. Ce dernier avait eu pitié de lui et avait essayé par tous les moyens de lui faire parvenir de la nourriture cachère.

En découvrant cela, les militaires ont décidé de l'amener au tribunal et de l'assigner en justice pour non-respect des consignes de l'armée. Il risquait la peine de mort.

Alors que le jour du procès approchait, l'armée le proclamait intentionnellement, afin que tout le monde comprenne quelle punition attend quiconque ne respecte pas les lois de l'armée.

Tous les billets avaient été vendus pour ce procès qui avait fait du bruit et amené ainsi la foule à prendre part à cette histoire saisissante. Les accusateurs prenaient grand plaisir à parler avec

soin et s'entraînaient à s'exprimer contre ce pauvre soldat qui s'était sacrifié pour respecter la halakha. Personne, en revanche, ne défendait le malheureux, qui avait donc dû assumer sa propre défense.

Le jour du procès était arrivé, le verdict étant connu d'avance. Le procureur le plus habile de tous s'était approché de l'estrade et s'était mis à énoncer une série d'arguments inculpant le soldat. Le motif principal était le fait d'avoir fait passer de la nourriture cachère au sein de la base militaire, ce qui était contraire aux consignes de l'armée, et celui de ne pas avoir respecté l'ordre des officiers de manger la nourriture de l'armée, pour se donner les forces nécessaires à mener à bien ses missions.

Alors le soldat s'était levé tel un lion : rien n'importait pour lui hormis la gloire divine. Il avait commencé par supplier Hachem de le faire réussir et de le sauver des crocs de l'impie qui l'avait amené jusqu'à ce cruel procès. Puis il était resté debout un long moment à tenter de se défendre, expliquant qu'il cherchait uniquement à survivre en mangeant des aliments cachers, conformément à sa foi et à sa religion. De plus, conscient que l'armée exigeait qu'on mange sainement, il avait fourni de nombreux efforts pour se procurer, non sans difficultés, la nourriture la plus saine qui soit, dans le seul but de manger de la nourriture cachère, ce à quoi il avait veillé durant toute sa vie.

Les membres de l'assemblée n'en croyaient pas leurs oreilles : personne ne pouvait croire que ce simple soldat était doté d'une si grande force et d'un tel courage. Malgré les missions difficiles qui lui incombaient, il avait accompli son rôle avec une grande rigueur en refusant de manger des aliments non-cachers. Il avait employé tous les moyens pour se procurer de la nourriture cachère et rester en accord avec la halakha, comme il l'avait fait toute sa vie.

Même les juges qui avaient au début prévu de le condamner à mort, afin que tout le monde connaisse la punition de quiconque n'obéit pas aux ordres de l'armée, avaient finalement décidé de changer leur verdict. Au lieu d'une condamnation à mort, ils avaient émis une autre sentence cruelle : désormais, les soldats veilleraient à ce qu'il ne mange que des aliments non-cachers. Lui qui se croyait capable d'être le plus malin et de rester fidèle à sa foi en ne mangeant que de la nourriture permise mangerait désormais uniquement des aliments interdits. Les soldats seraient donc responsables de le faire manger de force jusqu'à ce qu'il accepte de le faire par lui-même.

Le soldat avait accepté ce verdict, tout en étant résolu intérieurement à ce que son corps ne reçoive aucune impureté de ces aliments interdits. Et c'est ce qui s'était passé.

Le lendemain, les soldats étaient décidés à le souiller à tout prix, conformément à la sentence émise par le juge. Ils avaient donc pris de la soupe chaude qui avait été cuite dans la viande d'un animal porteur d'un défaut et la lui avaient versée directement dans la bouche. Le soldat avait vigoureusement refusé de boire cette soupe, et s'était étouffé au point d'en mourir...

Le sacrifice dont ce soldat juif avait fait preuve dans l'armée du Créateur, comme cela est relaté dans « l'encyclopédie de la communauté », a montré clairement aux membres de la 'hevra kadicha la gloire du soldat inconnu qui, en se dévouant pour la cacherout et la pureté de son âme, avait mérité que son corps reste intact même au bout de nombreuses années.

« Prends un veau » (9, 2)

Nous trouvons chez le prophète Mikha qu'apparemment, les veaux d'un an sont d'une qualité exceptionnelle : « Quel hommage offrirai-je à Hachem, comment m'inclinerai-je devant le D. suprême, est-ce en offrant des veaux d'un an ? » (Mikha 6, 6)

Le livre « Ta'ama DeKra » dit au nom du gaon Y. I. Kaniewsky zatsal citant le Chakh (Yoré Déa 39, 9) que chez les veaux d'un an, il est très rare de trouver des adhérences.

Par conséquent le veau d'un an, chez qui il n'y a pas d'adhérences, est a priori considéré comme casher.

« Je serai sanctifié par Mes proches et glorifié à la face de tout le peuple, et Aharon se tut. »

Pour le Ramban, la raison pour laquelle il est écrit « Aharon se tut » est qu'il pleurait à haute voix, et s'est tu à ce moment-là. Sur quoi pleurait-il donc à haute voix ?

On ne peut certainement pas dire qu'il protestait, mais il pleurait très amèrement sur ses fautes, qui avaient amené sur lui ce malheur de la mort de ses deux fils.

Moché lui répond là-dessus : « C'est ce que Hachem a dit : Je serai sanctifié par Mes proches. » Moché a dit à Aharon : Aharon mon frère, je savais que le Sanctuaire serait sanctifié par ceux qui étaient les plus proches de D., et je croyais que ce serait par moi ou par toi, de façon à ce qu'en voyant la mort des justes, les bnei Israël craignent de toucher le Sanctuaire. »

C'est pourquoi si Aharon pleurait et faisait dépendre la mort de ses fils de ses fautes, alors le Sanctuaire ne serait pas sanctifié et les bnei Israël ne craindraient pas de le toucher.

Immédiatement, « Aharon se tut ». ('Hatam Sofer)

« Que la colère s'abatte sur toute la communauté » (10, 6)

Nadav et Avihou avaient fauté, mais en quoi la communauté avait-elle fauté ? Rabbeinou Ya'akov Ba'al HaTourim explique qu'ils étaient les délégués de la communauté, et que lorsqu'un représentant de la communauté se trompe, c'est un mauvais signe pour ceux qui l'ont délégué (Berakhot 34b).

« Tu ne boiras pas de vin ni de liqueur forte » (10, 9)

Les Sages ont dit : « Il n'y a de réjouissance qu'avec du vin » (Pessa'him 109a). Alors pourquoi les cohanim ont-ils reçu l'ordre de ne pas boire de vin ni de liqueur forte, puisque ainsi cela diminue leur joie dans le service de Hachem ?

Le Rabbi de Peschis'ha explique que justement, comme l'abstinence de vin est une mitsva qui leur a été ordonnée, le fait même d'accomplir la mitsva dans tous ses détails leur procure une grande joie.

Il est écrit « Les ordres de D. sont droits, ils réjouissent le cœur » (Téhilim 19, 9). Du fait qu'on observe les mitsvot, le cœur se réjouit..

La Vie dans la Paracha

A partir de l'enseignement de Rabbeinou 'Haïm ben Attar

« Et qui ne rumine pas » (11, 7)

Cela signifie que c'est une condition tant qu'il ne rumine pas.

Mais dans l'avenir, il ruminera et redeviendra permis. En effet, il ne sera pas permis sans ruminer, car la Torah ne sera pas modifiée.

La loi de la vache rousse — Des méfaits de l'orgueil

«Voici ce qui est ordonné par la loi que l'Eternel a prescrite, en disant: «Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils te choisissent une vache rousse, intacte, sans aucun défaut, et qui n'ait pas encore porté le joug...» (Nombres 19:2)... «on l'égorgera devant lui... puis il rentrera dans le camp et sera impur jusqu'au soir» (id. 7).

Comment peut-on concevoir que celui qui s'occupe de la vache rousse se souille! La vache rousse ne vise en fin de compte qu'à purifier ceux qui sont souillés. Or, on voit ici qu'elle souille ceux qui sont purs (cf. Bamidbar Rabah 19:1), comme Elazar, fils de Aharon, le grand prêtre, qui était un grand Tsadik.

C'est qu'en vérité, nul ne connaît l'essence de cette mitsvah (Tan'houma, 'Houkat 7). Rachi écrit à ce sujet: «Le Satan et les nations du monde demandent aux enfants d'Israël dans quel but ils accomplissent cette mitsvah!» Le Saint, béni soit-Il, a donc prescrit: «Voici ce qui est ordonné par la loi: c'est un décret que J'ai promulgué, et nul n'a le droit de s'y opposer.» De crainte que le prêtre ne s'emplisse d'orgueil d'avoir eu le mérite d'égorger et brûler la vache rousse — mitsvah qui sanctifie et purifie tout le Peuple d'Israël — il est souillé par avance pour qu'il n'entretienne pas une telle pensée. En brûlant la vache, il regrette d'ailleurs d'avoir été souillé par elle.

La question reste cependant posée: «comment peut-on soupçonner Elazar, qui était un grand Tsadik, d'entretenir de telles pensées? C'est que tous les Cohanim n'ont pas la même grandeur, comme c'était le cas lors du second Temple (voir Yoma 9a,b)... C'est pourquoi la Torah n'a pas fait la différence (lo ploug) (cf. Bava Metsia 53b) entre le Grand Prêtre Elazar et les autres grands Cohanim. La Torah interdit au Cohen gadol (grand prêtre) d'épouser une veuve, ou une femme répudiée ou une femme déshonorée ou prostituée... (Lévitique 21:14), de peur qu'il ne convoite une femme mariée, pense à elle au milieu du sanctuaire, prie qu'elle perde son mari afin qu'il l'épouse.

Cependant peut-on concevoir qu'un Grand Prêtre (Elazar et son père Aharon en particulier) puisse entretenir de telles pensées dans l'enceinte même du Temple Saint? Nous pouvons fournir la même réponse: la Torah n'a pas établi de différence entre un Cohen gadol et un autre, et la veuve est interdite même à un Cohen gadol qui n'entretient que des pensées saintes.

Garde ta Langue

Même quand il y a une utilité

L'interdiction de la médisance existe même si celui qui raconte estime ne pas transgresser d'interdit, puisque ses propos ont un but. C'est interdit à plus forte raison si l'individu qui raconte transgresse, d'après lui, l'interdit de médisance. Evidemment, il ne faudra pas accorder de crédit à ses paroles, ni considérer comme coupable l'homme dont il a parlé.

La douleur et la perte ressentie à la mort d'Aharon a englobé toutes les couches du peuple, ainsi qu'il est dit « Toute la maison d'Israël pleura Aharon pendant trente jours. » Les Sages ont expliqué à ce propos que comme Aharon aimait la paix, poursuivait la paix et faisait régner l'amour entre un homme et son prochain et entre une femme et son mari, « toute la maison d'Israël a pleuré son départ, à la fois les hommes et les femmes.

Cette qualité extraordinaire de rechercher la paix à tout prix et de la faire régner entre les murs des foyers juifs a toujours été et est encore un phare pour les dirigeants du peuple juif à chaque génération. Ceux-ci n'ont épargné ni leur honneur ni leur temps et ont fait tout ce qui leur était possible de toutes les façons possibles et dans toutes les situations imaginables pour faire régner la paix et chasser la tentation des dissensions et des querelles.

Un esprit s'est emparé de moi

Chez le 'Hida zatsal, l'amour de la paix et le désir de faire la paix entre les gens brûlait comme un feu. En toute occasion où il constatait que la paix était en danger, ou s'il se trouvait en présence de disputes et de discordes, il se mettait en devoir d'affronter cette situation avec courage et se préparait à faire régner la paix entre un homme et son prochain ou un homme et son épouse, ainsi qu'entre les communautés déchirées par des altercations ou des familles en lutte.

Il arrivait parfois qu'il craigne seulement que quelqu'un lui en veuille en s'imaginant qu'il l'avait offensé, même complètement à tort, et dans ce cas-là aussi il s'efforçait de l'apaiser et de lui demander pardon. Cette qualité s'est souvent exprimée au cours de ses célèbres voyages.

Une fois, alors qu'il arrivait à Ancône, il y a trouvé deux familles qui depuis douze ans étaient plongées dans un conflit gigantesque. Beaucoup de gens avaient tenté de faire la paix entre eux, mais en vain. Même des cheli'him et des rabbanim n'avaient pas pu y parvenir, car la haine qu'ils se portaient était terrible. Mais le 'Hida s'attela à cette tâche, comme il en témoigne lui-même : « Un esprit s'est emparé de moi, j'ai fait des reproches et je les ai conduits à faire la paix avec tout le monde. »

Un grand mérite au jour du jugement

Peu de temps avant le repas qui précède l'entrée de Yom Kippour, la sonnerie du téléphone interrompit le fil des pensées de Rabbi Yitz'hak Lorentz chelita, enseignant de la yéchiva « Kol Torah », et l'un des dirigeants de l'organisation « Binat HaLev ».

« Qui peut bien téléphoner à une heure pareille ? » se demanda le Rav.

« Ici c'est ton grand-père Auerbach [le gaon Rabbi Chelomo Zalman Auerbach zatsal, Roch Yéchiva de Kol Torah, et grand-père du Rav Lorentz], dit une voix connue au bout du fil. Excuse-moi de te déranger. Je viens d'apprendre que chez un avrekh qui a étudié chez nous, le foyer est loin d'être paisible. Je te demande de prendre des mesures immédiatement pour apaiser les conflits.

« Que ce soit pour toi et pour toute ta famille un grand mérite au jour du jugement. Chaque jour qui passe doit être considéré comme un danger de mort, car qui sait quelle influence terrible cela pourra avoir sur les enfants ! »

La voix du gaon était étouffée de sanglots quand il a établi les bases de l'organisation « Binat Halev » dans ce coup de téléphone à son petit-fils chelita, qui depuis lors s'est fixé l'objectif de prendre de son temps et de son argent pour faire régner la paix dans les foyers juifs.

C'est un fait !

Dans un article publié par le gaon Rabbi Chemouël Birnbaum zatsal, Roch Yéchiva de Mir aux Etats-Unis, sur le Rav Shakh zatsal, il parle d'un certain chidoukh que ce dernier avait fait.

Et voici que des années plus tard, des problèmes sont apparus dans le couple, au point que la paix du foyer était en danger. Le Rav Shakh l'apprit, et pendant longtemps il se rendit tous les jours à Jérusalem et retour après la fin du cours de Bnei Brak, ce qui était un voyage épuisant pour lui, afin de rester plusieurs heures chez eux pour faire la paix entre eux.

Lorsque je raconte cette histoire, souligne Rabbi Chemouël Birnbaum, les gens refusent de le croire. Est-ce que cela fait partie des forces humaines de montrer un pareil dévouement pour autrui ? Sans compter qu'il s'agit d'un homme âgé qui n'épargne aucun effort pour la paix dans le couple ! Et pourtant, c'est un fait !

Nous ne divorcerons pas !

Un proche du gaon Rabbi Méïr Sim'ha zatsal de Dvinsk (le « Or Samea'h »), Reb Yossef Sharshavsky, a raconté qu'une fois, il a eu l'occasion de rentrer chez Rabbi Méïr Sim'ha, et il y a découvert un spectacle absolument incroyable :

Le grand de la génération, auteur de « Or Samea'h », dansait une ronde au milieu de la pièce avec un mari, une femme et un petit enfant. Le Rav tenait dans une main la main du mari et dans l'autre celle de l'enfant, et le mari et l'enfant tenaient chacun une main de la femme.

Reb Yossef était éperdu de stupéfaction devant ce spectacle inhabituel, et il n'était qu'un immense ahurissement.

Quand la danse se termina et qu'ils furent rentrés chez eux, Rabbi Méïr Sim'ha voulut bien répondre à la grande curiosité de Reb Yossef, et lui raconta ce qui s'était passé :

Le mari et sa femme étaient venus la veille se présenter devant Rabbi Méïr Sim'ha pour recevoir un guett. Le mari exposa ses doléances et la femme en fit autant. Alors, le Rav leur demanda s'ils avaient des enfants.

« Oui, nous avons un fils », répondirent-ils.

Le Rav demanda de nouveau : « Chez qui sera l'enfant lorsque vous aurez divorcé, chez son père ou chez sa mère ? »

Il n'attendit pas la réponse, et leur ordonna immédiatement : « Venez me trouver demain accompagnés de l'enfant. »

Le lendemain, le mari et la femme se présentèrent de nouveau, avec leur petit enfant. Rabbi Méïr Sim'ha prit l'enfant, l'assit sur ses genoux, et se mit à lui parler avec des larmes qui coulaient de ses yeux. Il lui dit : « Petit enfant, tes parents ont projeté de faire de toi, à partir d'aujourd'hui, un orphelin, sans père ni mère. S'ils te rendent orphelin, ne vagabonde pas dans les rues, mais viens chez moi, et tu seras mon enfant. »

L'enfant se mit à pleurer lui aussi, et immédiatement après la mère éclata en sanglots amers. Comme tout le monde pleurait, le père s'y mit aussi, et alors les parents s'écrièrent ensemble : « Nous ne divorcerons pas ! Nous ne divorcerons pas ! »

« Alors, dit le Rav Méïr Sim'ha en terminant son histoire, nous nous sommes tous mis à danser de joie. »